

A la vôtre, M. Jean-Jacques !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 42

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE GRAND HALLER DANS LE PAYS DE VAUD

BERNE a marqué le deux centième anniversaire de la naissance de Haller en inaugurant hier, devant l'Université, la statue due au ciseau du sculpteur lucernois Hugo Siegwart. L'illustre poète et naturaliste nous intéresse à plus d'un titre, nous autres Vaudois. Il était seigneur de Goumoëns-le-Jux. Nommé gouverneur des Salines, il vécut six ans à Roche et deux à Aigle, consacrant ses loisirs à l'amélioration matérielle et morale de la contrée. Il séjourna aussi à Lausanne, où il fut chargé de réorganiser l'Académie. Enfin, plusieurs de ses innombrables ouvrages ont été écrits chez nous, en français, et le Lausannois Grasset fut son éditeur.

Haller était d'une intelligence singulièrement précoce. On raconte que dès l'âge de quatre ans, placé le dimanche matin, sur un fauteuil élevé sur un poêle, il expliquait aux domestiques de son père les histoires bibliques que ses parents lui avaient enseignées. Son goût pour la poésie se dessina d'aussi bonne heure que lui vint l'amour de la science. « Je faisais, dit-il, des vers avec passion, à l'âge de treize à quinze ans, mais je sentais très bien qu'ils n'étaient pas faits pour le grand jour. Je les détruisais de temps en temps, en les décimant, et puis en répétant cette opération sur ceux que j'avais conservés. A la fin, dans un heureux moment, en 1732, je détruisis entièrement tous ces fruits mal mûris; il n'en échappa que le *Matin*, fait en 1725, le jour que je devais défendre ma première thèse à Tubingue. »

Les parents de Haller auraient voulu le voir se vouer à la jurisprudence. Mais il lui répugnait de recevoir « les lois des hommes comme exemptes de fautes et d'objections ».

« Je me trouve heureux, écrit-il encore, d'avoir donné à la nature un temps que la jeunesse studieuse donne trop à la lecture. J'ai senti cet inconvenient par instinct et me suis rapproché de la nature, contre la coutume des Allemands. Je compare la nature à une mine; on n'a qu'à la creuser pour y trouver des minéraux utiles. Le savoir est une caisse pleine d'argent monnayé; rien ne se produit en comptant des richesses déjà existantes. Le savant allemand n'est qu'un caissier. »

« J'ai eu à ramer contre le vent et la marée. Il a fallu me vouer à l'anatomie avec une aversion extrême contre les mauvaises odeurs; et j'ai cultivé la botanique étant myope; il m'a fallu la forcer partout... »

A dix-neuf ans, Haller est docteur en médecine; deux ans plus tard, il enseigne l'anatomie à Bâle. L'Université de Göttingue lui confie, à vingt-huit ans, l'enseignement de la médecine, de la chirurgie, de la chimie et de la botanique. En 1745, il rentre définitivement en Suisse et meurt à Berne en 1777.

Ses découvertes en physiologie, sur les phénomènes de la génération et sur les propriétés des tissus sont surtout remarquables. C'est lui

qui démontra que l'irritabilité est une force distincte de la sensibilité proprement dite. Poète, l'élévation de sa pensée, la noblesse et la puissance de son style firent de lui un chef d'école dans le genre lyrique et dans le genre didactique. Son morceau intitulé *Les Alpes*, bien oublié aujourd'hui, passa longtemps pour un modèle de poésie descriptive. Avant Rousseau, avant de Saussure, Haller parcourut nos montagnes en tous sens et les fit connaître dans ses écrits à l'univers entier.

Quand Leurs Excellences l'envoyèrent dans le Pays de Vaud pour y administrer les Salines, Haller avait passé la cinquantaine et brillait depuis bien des années au premier rang des savants. Le naturaliste de Saussure, qui le vit à cette époque à Roche, écrit de lui : « Il est impossible d'exprimer l'admiration, le respect, j'ai presque dit le sentiment d'adoration que m'inspirait ce grand homme : quelle variété, quelle richesse, quelle profondeur, quelle clarté dans les idées ! Sa conversation était animée, non de ce feu factice qui éblouit et fatigue en même temps, mais de cette chaleur douce et profonde qui vous pénètre, qui vous réchauffe et semble vous élever au niveau de celui qui vous parle... Il écoutait les objections avec la plus grande patience, résolvait les doutes, et n'avait jamais le ton tranchant et absolu, si ce n'est quand il était question de ce qui pouvait blesser les mœurs et la religion. »

En ces dernières matières, le grand Haller était d'une rigueur bien bernoise. N'a-t-il pas écrit : « Les calamités publiques sont l'unique remède pour rompre les progrès du luxe, pour ralentir ceux de l'irréligion, fille de l'orgueil, qui est le fils du bien-être. Envisagés de ce côté, les malheurs publics sont des présents de la Providence plus précieux que la paix et l'abondance; ce sont des remèdes dont l'effet doit s'étendre sur l'éternité. » Son orthodoxie était telle que Condorcet lui prête, sans rire, le dessein d'avoir voulu un jour établir un cordon de troupes pour empêcher une opinion sur la grâce de pénétrer dans le Pays de Vaud.

On conçoit que ce chrétien intransigeant ne se sentit guère attiré par Voltaire, dont il avait fait la connaissance à Lausanne. Comme on lui demandait ce qu'il pensait de l'auteur de *Candide*, il répondit : « M. de Voltaire est un homme qui mérite d'être connu, quoique, malgré les lois de la physique, bien des gens l'aient trouvé plus grand de loin que de près. » Cependant, le savant bernois daigna entendre *Zaïre*, à Mon-Repos. Il demeura impassible à ce spectacle, et quand on voulut connaître son sentiment, il se borna à dire : « C'est la première fois que je vois donner un rendez-vous d'amour pour se faire baptiser. » Le mot fut rapporté à Voltaire : « Il est heureux pour moi, s'exclama-t-il, que ce malin Suisse n'ait pas tenu ce propos à la Comédie française; ma *Zaïre* était fichue ! »

Tout piqué qu'il fut de la froideur de Haller, Voltaire chercha à gagner cette puissance lors de ses démêlés avec l'éditeur Grasset. A ces avances, Haller se contenta de répondre : « La

Providence vous a comblé de biens, elle vous accable de gloire; mais il vous fallait des malheurs; elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible. »

La finesse de cette ironie n'était pas faite pour déplaire trop, nous imaginons-nous, au spirituel écrivain qui devait donner son nom au XVIII^e siècle; mais comme on comprend ce dialogue entre lui et Casanova :

— M. Haller doit vous avoir plu, dit Voltaire.
— J'ai passé chez lui, répondit Casanova, trois de mes beaux jours.

— Je vous en fais mon compliment; il faut se mettre à genoux devant ce grand homme.

— Je le pense comme vous, et j'aime à vous entendre lui rendre cette justice; je le plains de n'être pas aussi équitable envers vous.

— Ah ! Ah !... Il est possible que nous nous trompions tous les deux.

Achevons cette histoire anecdotique par une dernière historiette. Haller fit sur la mort de sa première femme une élégie d'une poignante mélancolie. Il entrevoyait la chère disparue dans les régions célestes, avec le nimbe des archanges, et terminait par ces vers :

Garde-moi, mon amour, tes doux bras grands
Je brûle d'être à toi dans la vie éternelle. [couverts,

Oh ! les désespoirs de poète ! Haller ne tarda pas à se remarier et, sa nouvelle compagne étant morte, il en prit une troisième, dont il eut six enfants !
V. F.

A LA VOTRE, M. JEAN-JACQUES !

DANS l'automne 1759, sous un noyer, près des murs du château de Glérolles, était assis un voyageur couvert de poussière, qui ne semblait cependant pas sentir la fatigue. Le propriétaire, s'étonnant de le voir écrire avec rapidité, raturer, effacer la plupart des mots, sortit de la cour et se dirigea vers l'étranger. Celui-ci, levant alors les yeux, lui dit :

— Vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit être fort bon à en juger par la chaleur qui frappe ces rochers ?

— Mais, monsieur, pour juger de la bonté du vin, il faudrait le goûter. Veuillez, s'il vous plaît, descendre à la cave.

— Très volontiers, monsieur, je suis altéré !

Ils descendent. Le voyageur admire le nombre et la grosseur des tonneaux; il goûte; trouve le vin excellent, puis s'adressant à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir détaillé des bons moments de leur journée; à qui suis-je redevable de cet aimable accueil ?

— Monsieur, je suis le banneret de Glérolles... Et vous, monsieur, qui avez l'air si bon enfant, oserai-je vous demander votre nom ?

— Mon nom ! il ne vous dira rien; je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ! Monsieur Jean-Jaques !... Eh ! monsieur, excusez-moi de ne vous avoir pas mieux reçu... Monsieur Jean-Jaques ! et moi qui guillonnais au nouveau !

Le propriétaire met aussitôt en perce un tonneau des bonnes années, fait apporter une solide collation; on boit, on trinque, on compare les vieux produits, et c'est à qui mieux mieux que nos deux convives voulurent célébrer leur heureuse rencontre; si bien que quand Jean-Jaques Rousseau prit congé de son hôte, il était si gai et si guilleret, que c'est en chantant les couplets de son *Devin du village* qu'il reprit le chemin de Vevey.

L'indiscret tapissier. — Madame est dans sa salle de bains.

Elle entend du bruit dans la pièce voisine, sonne sa femme de chambre et s'informe de la cause de ce tapage :

— Ah ! madame, dit Sophie, c'est le tapissier. Je lui ai dit que madame ne pouvait pas le recevoir, qu'elle était au bain. Il ne l'a pas cru, alors je lui ai dit de regarder par le trou de la serrure, et là il a bien vu que madame n'était pas visible !

L'éclipse. — Un jour d'éclipse solaire, un astronome convia quelques personnes de sa connaissance à venir contempler le phénomène à l'aide des puissants appareils de l'observatoire qu'il dirige.

Une dame très élégante se présente vingt minutes après l'heure indiquée.

Le gardien de l'observatoire refuse de l'introduire.

— Il est trop tard, madame; l'éclipse est finie.

— Oh ! cela ne fait rien, M le directeur me connaît; il recommencera bien pour moi.

AO DERRAI RASSEIMBLIEMENT

QUAND on è sordâ, on è sordâ et faut allâ passâ dâi z'écoule, dâi camp, dâi rasseimbllement po appreindre à nettèyi son pètaïru, à martsi à pas riqueraque ! et na pas à quemet dâi sèyetâo que vant po requemeinci on aut' andin, po appreindre assebin à saluâ lè z'officiè. Vo sède prau quemet faut fère : lèvà on bocon lo bré et pu fère avoué la man quemet se on avâi oquie dein on get, clinnâ la titâ ein guegneint de côté quemet on farâi se on vayâi sa bou'n'amie, et pu ramenâ lo bré fè su la cousse quemet po tiâ on budzon que vo pequerâi. Et lâi oncora bin dâi z'autro z'affère à savâi et à recordâ.

Dan, vo sède que sti l'âoton, noutrè sordâ sant z'u lè z'on pè Ouron, lè z'autro pè Mèzîre, pè Savegny, pè Yverdon, on pou pertot fère dâi : à droite, droite; à gauche, marche et dremi dein dâi grandze. Lâi avâi justameint dein iena sat ào houit hommo et on caporat que lâi cantonâvant. Cilliau z'hommo ètant quasu ti valet que ion que l'ètai maryâ et que s'appelâve Daniet à Pacot; sa fenna ètai la Julie ào Commi — vo lâi prau cognâi, demorâve prî dau blies-sounâ, de la part de bise et lè croûie leingue desant que son père l'avâi du s'impousâ à drobbliio po pouâi maryâ sa felhie. L'ètai to parâi dzeintyâ et fasâi lo bounheu de son Daniet, que rêvâve aprî li tote lè nê du que l'îre ào servico. Onna nê, vaitcè que mon Daniet se lâive oncora tot eindroûma, lè pelion à mâiti cliiou et sè met à troupa su se camerardo, à drâte, à gautse, sein trâo savâi cein que fasâi. Lo caporat que l'ouit dinse martsi su la paille et que sè crayâi que l'ètai on sordâ que founâve dein lè sa dâi z'autro, ie fâ :

— È ! lè dècôte ! que tsertsi-vo ?

Et noutron Daniet, que sè crayâi à l'otto et que l'ètai sa fenna que l'âi demandâve cein que volâve, lâi repond :

— Lo pot ! Julie.

MARC A LOUIS.

LE BAISER ASSASSIN

UN journal allemand racontait qu'un fiancé avait parié de donner 10,000 baisers à sa bien-aimée dans l'espace de dix heures de temps et qu'il avait perdu son pari. L'affaire fit du bruit dans le monde parisien; des journalistes prétendirent que le jeune homme en question était un incapable et affirmèrent qu'un amoureux français, normalement constitué, devait pouvoir réussir où le fiancé allemand avait échoué.

Deux médecins ayant combattu cette opinion, on résolut de tenter une expérience décisive.

Une jeune et jolie chanteuse d'opérette ayant consenti à se prêter à l'épreuve, on la mit en présence d'un vigoureux ténor qui commença aussitôt son « travail ». Un tribunal arbitral comptait les baisers. Au centième, le visage du ténor s'allongea déjà et avait une expression de fatigue accentuée. La chanteuse était très pâle et s'appuyait nerveusement au dossier d'une chaise. Lorsqu'elle apprit qu'elle n'avait reçu que 100 baisers, elle parut très étonnée, pensant en avoir déjà accepté au moins un millier.

L'épreuve continua, mais le ténor mit une telle hâte à sa tâche qu'il devenait difficile de savoir quand un baiser finissait et quand un autre commençait. Au 150^e, la chanteuse était presque sans connaissance; au 156^e, elle laissa tomber sa tête en arrière en s'avouant vaincue. Le ténor déclara alors qu'il se tenait prêt à poursuivre son labeur, mais sa physionomie démentait ses paroles: lui aussi était près de s'évanouir.

Les médecins restaient vainqueurs.

Comme on le voit, l'abus du baiser peut avoir les plus désastreuses conséquences. Les amoureux qui, à la fin de leurs lettres, s'envoient réciproquement les mille baisers classiques, ne savent donc pas ce qu'ils écrivent, car un échange de mille baisers amènerait sûrement la mort.

Sauvetage. — On parle canotage et natation.

Un monsieur déjà âgé pose à un tout jeune homme la question suivante :

— Je suppose que vous êtes embarqué avec cinq jeunes filles sur un bateau qui chavire, que faites-vous ?

— Je sauve la plus riche.

L'OMELETTE DE NAPOLÉON

L'IMPÉRATRICE Marie-Louise, se souvenant d'un goût de sa jeunesse, eut un jour envie de faire une omelette. Elle fait apporter dans son appartement tout ce qui lui est nécessaire. Pendant qu'elle est occupée de cette importante opération culinaire, l'empereur entre sans être annoncé, soit que le hasard l'amenât, soit que, prévenu par quelque avis officieux, il voulût se donner le plaisir de surprendre l'impératrice. Celle-ci, un peu troublée de cette visite inattendue, cherchait à lui dérober la vue de ses préparatifs.

— Que fait-on donc ici ? dit l'empereur; je sens une singulière odeur, comme de friture.

Puis, passant derrière l'impératrice, il découvre le réchaud, la casserole d'argent dans laquelle le beurre commençait à fondre, le saladier et les œufs.

— Quoi, dit-il, vous faites une omelette ? Bah ! vous n'y entendez rien; je veux vous montrer comment on s'y prend.

Il se fait apporter un tablier de cuisine et se met à l'œuvre avec l'impératrice qui lui servait d'aide. L'omelette faite, restait le plus difficile: c'était de la retourner. Mais Napoléon s'était donné plus de talent qu'il n'en avait; car, lorsqu'il s'agit de faire sauter l'omelette, il ne la jeta que par terre. Obligé d'avouer son inexpérience, il remit à l'impératrice les insignes du métier et la laissa recommencer sa cuisine.

Une corvée agréable.

« L'omelette de Marie-Louise est le seul moment que la table ait fait perdre à Napoléon, dit Nicolardot

dans son livre: « Histoire de la table ». S'il avait été possible de faire manger quelqu'un à sa place, il aurait passé procuration au premier venu. La table ne fut pour lui qu'une corvée, une nécessité indispensable. Le déjeuner lui prenait de dix à douze minutes, et le dîner une demi-heure au plus; encore était-ce le moment où il recevait M. Barbier, conservateur de la Bibliothèque, qui le mettait au courant de tous les livres qui paraissaient et lui en signalait les passages les plus intéressants. Il mangeait avec beaucoup d'appétit le peu qui lui suffisait. Dès qu'il avait apaisé la nature, il se sauvait, comme on fuit le feu. Il n'avait de goût pour aucun des mets épicés ou recherchés; sauf le gigot et les côtelettes de mouton, il était indifférent à toute espèce de viande; de tous les légumes, il n'estimait que les haricots en salade.

Il ne buvait jamais plus d'une demi-bouteille de vin, fort humecté d'eau, qu'il aimait très fraîche sous tous les climats. C'était du vin de Chambertin qu'on lui versait en tout temps et partout, à l'île d'Elbe, à Paris et dans tous ses voyages les plus éloignés; quelquefois, mais rarement, il se permettait un verre de Champagne qui avait la vertu de l'égayeur. Une tasse de café terminait chacun de ses deux repas. Même à Sainte-Hélène, il ne consacra pas plus de temps et ne fit pas plus d'honneur à la table, quoique les journées lui parussent bien longues et les soirées surtout insupportables.

Son ordinaire, qu'il partageait avec sa petite cour de captivité, se composait d'un potage, de deux plats de viande, d'un plat de légumes et d'une salade; le vin clair remplaça le Chambertin; il recourait au Champagne pour s'exciter l'appétit. Jamais il ne se plaignait de la mauvaise qualité des fruits et des légumes; les viandes passées, presque pourries, ne lui répugnaient pas. Son tempérament s'accommodait mieux des privations que des jouissances physiques. La France n'était pas assez vaste pour son activité; son corps se serait contenté de la grotte, de la cruche d'eau et du pain de six mois des Pères du désert. Toute sa vie ne fut que le commentaire de ce principe, que trois francs suffisent au nécessaire de l'homme. A toutes les époques de sa vie, il fut extrêmement sobre; mais il se faisait gloire de cette sobriété, comme de tout.

Cette simplicité, toute personnelle, ne touchait en rien au faste officiel. Napoléon avait un grand cuisinier, La Guipière, que Carême consultait comme son maître. Puis, à côté de la table impériale, deux grandes tables étaient constamment ouvertes aux sommités du gouvernement, de l'armée et de la diplomatie: celle de l'archichancelier Cambacérès secondé par le marquis d'Aigrefeuille, qu'on appelait le roi des gourmands, et celle de M. de Talleyrand, qui avait Carême pour cuisinier. Le cardinal Fesch, parent de l'empereur, recevait le haut clergé et s'ingéniait à trouver pour ses convives des mets nouveaux. C'est lui qui mit les merles à la mode. Il les faisait venir de Corse, où ils sont plus délicats, grâce aux graines de myrte et de genièvre dont ils se nourrissent. »

On veut un pont! — Ceci se passait dans un canton voisin.

Le Grand Conseil avait accordé un important subside au chef-lieu d'une commune, en faveur de la construction d'un pont sur la rivière qui le traverse.

Quelque temps après, le maire d'une commune voisine se rend auprès du chef du département des travaux publics.

— M. le Conseiller, je viens auprès de vous pour une sollicitation.

— Ah ! oui, rien d'étonnant à cela. Eh bien, M. le Maire, que désirez-vous ?

— Nous désirons un pont.

— Un pont ?...

— Oui, un pont. Vous en avez accordé un à la commune de ***; on veut aussi le nôtre.

— Un pont ?... Mais pourquoi faire; vous n'avez pas de rivière sur votre territoire ?

— Ça ne fait rien, M. le Conseiller, il faut être juste. Ceusse de *** ont un pont, on a bien droit, me semble-t-il, à en avoir aussi un, nous !